

COMITE SYNDICAL

**JEUDI 26 JUIN 2025
à 18 H**

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Production et la Livraison Alimentaire de Repas Collectifs, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle à manger du SIPLARC, au 1 rue Saint-Just à Noisy-le-Sec, sous la présidence de Madame Julie GRÜNEBAUM, Présidente en exercice.

Etaient présents :

- Madame Julie GRÜNEBAUM
- Madame Sonia BAKHTI ALOUT
- Madame Françoise CELATI
- Monsieur Théo FONSECA
- Monsieur Gilles THOMAS

Lesquels forment la majorité du Comité Syndical en exercice.

Absents excusés ayant donné mandat : NEANT

Absents excusés : Madame Sissi SAIB DAHLI

Absents non excusés : NEANT

A été désigné secrétaire de séance : Madame Françoise CELATI

2025-06/26/10 - DELIBERATION PORTANT DETERMINATION ET AFFECTATION DU RESULTAT POUR L'EXERCICE 2024

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5212-1 et L5211-17,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment en ses articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48-1, R. 2221-90-1, R. 2311-13, D. 5217-12 et D. 5217-13 ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les statuts du SIPLARC approuvés par le préfet de Seine-Saint-Denis, le 5 décembre 2000,

Vu le budget primitif du SIPLARC,

Le budget supplémentaire a pour objet :

- La reprise du résultat 2024 ;
- La reprogrammation des investissements dans le cadre de la modification des AP/CP en lien avec la minoration de l'appel à contribution des communes de 93 K€.

budget supplémentaire BS 2025				
section de fonctionnement				
dépenses		recettes		commentaires
O11/60623 624 070,97		70		
673 30 000,00				
		R002 654 070,97		reprise du résultat excédentaire 2024 affecté en fonctionnement après
total 654 070,97		total 654 070,97		comblement du BRP d'investissement
section d'investissement				
dépenses		recettes		commentaires
opé APCP - 93 000,00		13 - 93 000,00		ajustement des apcp à la baisse
total - 93 000,00		total - 93 000,00		

DELIBERE

VOTE A L'UNANIMITE

Article unique : adopte le budget supplémentaire pour l'exercice 2025 comme suit :

budget supplémentaire BS 2025				
section de fonctionnement				
dépenses		recettes		commentaires
O11/60623	624 070,97	70		
673	30 000,00			
		R002	654 070,97	reprise du résultat excédentaire 2024 affecté en fonctionnement après
total	654 070,97	total	654 070,97	comblement du BRF d'investissement
section d'investissement				
dépenses		recettes		commentaires
opé APCP	- 93 000,00	13	- 93 000,00	ajustement des apcp à la baisse
total	- 93 000,00	total	- 93 000,00	

Fait à Noisy-le-Sec, le 26 juin 2025

La Présidente



Julie GRÜNEBAUM